

Ce programme poursuit les appuis à la gestion durable des ressources forestières ligneuses et non ligneuses avec un alignement sur la programmation nationale et l'appui à la déconcentration dans trois régions (Est, Centre-ouest et Hauts-Bassins).

Budget
17 000 000 EUR

Durée du projet

2018	2019	2020	2021	2022

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA PROTECTION ET À LA VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES ET FAUNIQUES EN ASSURANT UN ENVIRONNEMENT SAIN AUX POPULATIONS DANS UNE DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- gérer durablement les ressources forestières et fauniques ;
- améliorer la gouvernance environnementale et du développement durable ;
- assurer la transition du Burkina Faso vers une économie verte inclusive ;
- améliorer l'efficacité et l'efficacité des interventions du ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique (MEEVCC).

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- optimisation des filières forestières ;
- amélioration de la protection des ressources forestières ;
- optimisation des reboisements et de la reforestation ;
- appui aux acteurs pour la prise en compte des thématiques environnement et de développement durable
- diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus ;
- renforcement du cadre juridique pour la promotion de l'économie verte ;
- optimisation de la gestion des ressources ;
- renforcement du cadre opérationnel ;
- renforcement du dispositif de suivi évaluation et de pilotage.



FAITS MARQUANTS*

95 640 ha

de forêts sont en cours de consolidation et d'aménagement.

10

groupements de gestion forestière ont été créés.

180

motos ont été acquises pour les trois Directions régionales appuyées par le programme.

605

personnes ont été formées à l'utilisation des résultats de l'Inventaire forestier national 2 (IFN2) et 390 exemplaires du rapport IFN2 ont été distribués.

1 083

personnes ont bénéficié d'une formation pour la structuration de 498 organisations professionnelles de produits forestiers non ligneux.

645

personnes ont suivi une formation à l'élaboration/révision des Plans communaux de développement (dont 163 formateurs locaux).

88 ha

ont été reboisés et protégés et 57 460 plants ont été mis en terre.

596

acteurs ont été formés à la production de produits forestiers non ligneux de qualité.

732

personnes dont 110 femmes ont bénéficié d'une formation dans le cadre du plan de formation 2019-2021.



Un manuel de suivi-évaluation du ministère a été élaboré et validé par le ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique.



L'annuaire et le tableau de bord de l'environnement 2018 ont été élaborés et édités.



Une étude sur la fiscalité environnementale a été lancée.

430

personnes dont 259 femmes ont été formées à la prise en compte du genre dans le domaine forestier.

* Liste non exhaustive